

LA PRODUCTION FORESTIÈRE ET L'ÉCONOMIE DU BOIS A MADAGASCAR

L'étude des questions économiques relatives au bois et aux produits forestiers dans nos territoires d'outre-mer ne fait généralement pas mention de la Grande Ile de l'Océan Indien; celle-ci demeurant trop souvent dans l'esprit du grand public, voire même des techniciens, étrangère à ces problèmes. S'il est coutumier de lier à ces derniers les noms de nos possessions d'Afrique, grands fournisseurs de la Métropole et des marchés étrangers en bois exotiques, Madagascar n'est plutôt considérée sous l'angle forestier que comme le domaine rêvé des botanistes et phytogéographes.

C'est qu'en effet, si la production ligneuse de ce pays est proportionnellement supérieure, eu égard à sa surface boisée, à celle de nos plus grandes masses forestières africaines ou guyanaises, les produits correspondants sont peu ou prou connus sur les marchés européens et n'ont jusqu'à ce jour donné lieu qu'à de faibles courants d'exportation. Or, cette production est importante du fait des grands besoins locaux et très variée en raison de la diversité du domaine boisé.

Un rapide aperçu sur le caractère de ce domaine, sur la position de Madagascar dans l'hémisphère sud et sur son évolution économique et sociale est nécessaire pour examiner l'ensemble du problème du bois et de ses annexes dans ces régions australes.

Le continent malgache est une masse énorme de hauts plateaux dénudés ceinturés d'une bande de forêt de six millions d'hectares ne présentant presque pas de solutions de continuité, mais des types de végétations très divers en raison de variations prononcées de latitude, d'altitude et de zones climatiques. Cette diversité se retrouve dans la production de ces types forestiers, soit que les essences diffèrent totalement entre la forêt semi-équatoriale de l'Est et la grande forêt

tropicale sèche de l'Ouest ou les peuplements xérophiles du Sud, soit qu'une même espèce se présente sous des aspects morphologiques assez variés pour justifier autant d'appellations indigènes, soit qu'au contraire une même dénomination locale représente plusieurs espèces, voire plusieurs genres suivant la région où elle s'applique. En dehors du bois, cette diversité entraîne par ailleurs la production d'une multitude d'autres produits secondaires de grande valeur économique tels que le raphia, le caoutchouc, les écorces tannantes, les fibres textiles, les cires, le copal, les gommés et les résines.

A la croisée des routes du Cap aux Indes et de l'Est Africain en Australie, à la limite des zones sud-africaine et mauricienne, terre d'immigration chère aux originaires des Mascareignes, de l'Inde musulman, de la Chine du Sud et du Sultanat de Zanzibar, Madagascar se trouve être tout naturellement un centre important du commerce du bois dans l'Océan Indien et tend à devenir le principal pourvoyeur de ces populations. Si, d'autre part, on considère le degré avancé de civilisation des races locales prédominantes et l'ampleur de la colonisation européenne installée depuis près d'un demi-siècle, on imagine l'importance des transactions intérieures relatives à tous les produits nécessaires à la vie humaine dont le bois et ses dérivés sont parmi les principaux.

*
**

La production forestière malgache, qui représente près d'un million de tonnes de bois chaque année, est limitée par l'hétérogénéité propre à toutes les forêts tropicales, les difficultés d'exploitation de 50 % des massifs exploitables et l'éloignement des grands marchés d'importation. La forêt malgache est encore plus hétérogène que la sylvé

africaine et l'on compte plus de deux cents espèces ligneuses localement utilisées sur un nombre quadruple d'essences composant les peuplements naturels, d'où la gêne considérable rencontrée pour une exploitation intensive.

Si, pendant un quart de siècle, les forêts voisines des centres, des ports ou des voies naturelles d'évacuation ont pu facilement, trop facilement, être exploitées, au point de se trouver totalement dégradées aujourd'hui, tous les autres massifs sont restés inexploités parce qu'inaccessibles. Les régions forestières à l'Est et au Nord de l'île principalement, sont en effet très accidentées et nécessitent, pour être ouvertes à l'exploitation, de grands travaux d'accessibilité. Lorsque ceux-ci peuvent être entrepris, l'accroissement de production qui en résulte ne peut néanmoins intéresser que le marché intérieur ou celui des pays voisins en raison du fret élevé que représenterait l'exportation vers l'Europe de produits non destinés aux seules industries du luxe.

L'exploitation forestière à Madagascar est en majeure partie entre les mains de petits exploitants tant européens qu'indigènes puisque sur un nombre d'environ deux cent cinquante concessionnaires, près des trois-quarts n'exploitent chacun qu'une surface inférieure à deux cents hectares (25.000 hectares sur un total de 40.000 exploités intensivement). Seules, quelques grosses sociétés disposent de propriétés ou concessions forestières supérieures à 500 hectares, dont certaines atteignent quelques dizaines de milliers d'hectares, mais dont la surexploitation a entraîné la dégradation, sinon la ruine, ou que les circonstances n'ont par contre pas permis de mettre totalement en valeur. Aussi la plus grande part de la production est-elle tributaire des petits exploitants et notamment des autochtones, dont les chantiers se trouvent principalement concentrés en quelques points de la bande forestière orientale s'étalant du Cap d'Ambre à Fort-Dauphin; région nord de Tamatave, abords de la voie ferrée de Tamatave à Tananarive, région de Tanala, à l'est de Fianarantsoa et forêts voisines du port de l'extrême-sud; les types de forêts sèches de l'ouest malgache, également riches en bois, ne sont l'objet que d'une exploitation parsemée par suite des plus grandes difficultés d'évacuation.

A priori, cette évacuation devrait être pourtant beaucoup plus compliquée dans la

zone orientale en raison de son relief tourmenté plutôt que dans les plaines ou sur les plateaux peu accusés de l'ouest; ceci est exact en ce qui concerne la sortie des produits du chantier jusqu'à la voie d'évacuation la plus proche; seule la main-d'œuvre indigène ou le téléphérique permet cette vidange dans la plupart des cas en forêt de l'est, tandis que l'emploi du tracteur ou du caterpillar se généralise davantage sur l'autre versant. Mais l'évacuation proprement dite des bois sur les grands centres intérieurs, vers les industries locales utilisant ce matériau, ou sur les ports d'embarquement, est beaucoup mieux organisée vers l'Océan Indien que vers le Mozambique: nombreuses voies d'eau pour le flottage ou transport fluvial par remorqueurs; importantes voies ferrées d'Ambatondrazaka à Moramanga, d'Antsirabé à Tananarive, de Tananarive à Tamatave et de Fianarantsoa à Manaka, lesquels se sont prolongées à l'intérieur des massifs par un dense réseau de voies secondaires; enfin, un réseau de bonnes routes très ramifié reliant les postes les plus isolés aux grands centres ou aux voies ferrées.

Par contre, la voie routière, sous forme de piste à emploi saisonnier permet seule de transporter les bois vers les ports occidentaux, avec le concours de quelques fleuves au régime irrégulier (Betsiboka, Tsiribihina, Mananbola, Mangoka).

La part de la production du domaine forestier destinée aux marchés extérieurs est exportée, en dehors de quelques ports secondaires par Tamatave, Majunga, Diégo-Suarez, Manakara et Fort-Dauphin, ces deux derniers étant le lieu de chargement des bois expédiés sur les îles Maurice et de la Réunion, deux gros clients pour les bois malgaches. L'Afrique du Sud, le Mozambique, les Seychelles, Zanzibar et les Indes sont notamment tributaires des ports de Majunga et de Tuléar; tandis que Tamatave et Diégo-Suarez exportent plus particulièrement les bois de luxe sur la France et les divers pays européens.

Les exportations de bois représentaient, avant 1939, une moyenne annuelle de quelques milliers de tonnes (6.000 en 1927; 4.000 en 1930) dont un millier au maximum vers la Métropole. Mais l'ensemble des produits forestiers exportés constituait un tonnage d'une vingtaine de milliers de tonnes dont 6.000 tonnes de raphia (Tamatave et

Majunga). Les principaux pays importateurs de bois sont l'île Bourbon, l'île de France, l'Union Sud-Africaine, la zone orientale africaine, la côte occidentale hindoue et la Métropole. Les Mascareignes et le Mozambique portugais importent surtout des bois de charpente, de construction et de menuiserie, équarris ou débités, dont ils sont fort dépourvus ; ce sont les mêmes espèces que celles que demande le commerce local dont il sera parlé plus loin.

Les divers pays de l'Afrique du Sud sont par contre surtout demandeurs de traverses de chemins de fer et de bois de mine. A vrai dire, ce dominion devrait devenir un client beaucoup plus important pour les bois de Madagascar puisqu'il est obligé d'importer la presque totalité de ses besoins en bois, en particulier de régions beaucoup plus lointaines telles que la Côte occidentale d'Afrique ; la proximité de la Grande île et la facilité des relations au travers du Mozambique justifieraient en effet une intensification du commerce des bois avec l'Union, si les exploitants et les exportateurs médécasses avaient plus sérieusement considéré ce problème et évité d'essayer d'écouler à cette fin leurs produits de second ou troisième choix.

Ce sont uniquement des bois spéciaux, bois odoriférants originaires des forêts occidentales et spécifiques de ces régions qui sont exportés vers les Indes (Santals et Faux-Camphriers) pour être utilisés ou brûlés au cours de rites funéraires. Ces essences ne sont d'ailleurs en général exploitées que par des sujets hindous installés à Madagascar depuis plusieurs générations.

Quant aux bois de l'île Rouge demandés par le marché européen, ce sont surtout toute la variété des palissandres bruns, roses, rouges ou violets, les ébènes et les bois de rose retirés des forêts du nord-ouest et de l'est d'où leurs appellations commerciales composées avec le nom du port d'exportation : palissandres et ébènes de Diégo, de Majunga, de Tamatave. Certaines autres espèces de bois malgaches commencent à donner lieu à un certain courant commercial vers l'Europe en raison de leur valeur dans l'ébénisterie (Varongy-Mainty, Hazomena, Mera, Hintsy) ou de leur intérêt dans la construction (Varongy, Amboza, Lalona, Andrevola, Nato, etc.) ; il est même à prévoir que ce courant ira s'amplifiant malgré la forte charge que représente le transport maritime sur une aussi longue distance, grâce à la prospection menée

sur les marchés locaux par les organismes intéressés. La Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre étaient, avec la Métropole, les principaux importateurs.

*
**

Ainsi qu'il a été indiqué, ce sont les besoins locaux qui absorbent la très grosse majorité de la production forestière malgache, soit environ 99 % du tonnage de bois, à des fins et sous des formes variées : besoins des indigènes, de la colonisation, des services publics et des transports ; usages industriels, miniers, artisanaux ; produits de transformations mécaniques ou chimiques ; utilisations de circonstances, etc...



Cette production du bois peut se répartir en moyenne comme suit :

	Tonnes
Bois exportés	6.000
Bois utilisés en grume	70.000
Bois débités	35.000
Bois de feu	875.000

• La population malgache est un gros consommateur de bois, non seulement pour ses besoins domestiques, mais, en raison de son évolution sociale qui se traduit dans le domaine de l'habitation par l'utilisation généralisée du bois, depuis sa forme brute jusqu'aux sciages, moulures et parquets les plus recherchés. Ceci est vrai en particulier pour les habitants des hauts-plateaux et des grandes villes. Si la case indigène de la brousse forestière est toute construite des produits de la forêt tels que l'autochtone les récolte, la maison du Hova des plateaux Merina n'a guère à envier dans sa structure et son agencement à la demeure européenne, ce qui donne lieu à un important courant commercial entre les zones d'exploitations périphériques et les centres peuplés des hauts-plateaux ou des agglomérations côtières.

La densité relativement forte de la population européenne ou asiatique, dont plus de la moitié est fixée à demeure en qualité de colons, industriels ou commerçants, conduit à une utilisation abondante de bois d'œuvre pour l'ébénisterie, la menuiserie et la charpente dans la construction, les exploitations agricoles ou minières, les ateliers artisanaux, etc., et de bois de chauffe comme combustible. De nombreuses scieries et menuiseries sont installées, soit aux points de concentration des différentes voies d'évacuation, soit dans les centres et les ports pour le débit et le façonnage des bois destinés à ces usages. On compte actuellement une trentaine de scieries mécaniques réparties principalement entre Tananarive, Majunga, Morondava, Tamatave, Diégo-Suarès, Fort-Dauphin et le long des voies ferrées de Manakara et de Moramanga. Leur puissance est assez faible ou moyenne (20 à 100 CV) en raison du débit qui leur est demandé : 2 à 10 mètres cubes par jour. Les menuiseries sont très nombreuses, mais réduites en général à de simples ateliers d'artisans que l'on rencontre dans chaque village important, le malgache bien dirigé étant un excellent ouvrier, voire un ouvrier d'art ; seules, les grandes villes comportent des menuiseries à caractères indus-

triels et disposant de tout le matériel moderne, de la bouvetteuse à la parqueteuse.

La production ligneuse absorbée par les divers services publics est considérable, notamment pour les travaux publics, les P.T.T. et les chemins de fer, par suite du grand développement du réseau routier dans un pays où fourmillent fleuves et rivières; de l'étendue de l'île sillonnée de lignes téléphoniques et télégraphiques, et des 1.200 kilomètres de voie ferrée. Outre les parcelles de forêts réservées, aménagées et exploitées en partie sous le contrôle du Service Forestier pour assurer la mise en œuvre et l'entretien des multiples ouvrages d'art des communications terrestres, de vastes réserves ont été créées et sont rationnellement exploitées par ce même service pour subvenir aux besoins des chemins de fer en bois de chauffe, en traverses et bois d'œuvre. Ces exploitations en régie qui portent surtout sur la première de ces productions (80.000 tonnes) constituent non seulement un exemple de l'application des méthodes sylvicoles en forêt tropicale et une opération économique, mais également un véritable enrichissement des massifs d'où ne sont retirées, en grande majorité que les essences secondaires.

Deux sortes d'industries utilisent le bois à Madagascar, suivant qu'elles l'emploient comme combustible ou comme matière première. Dans le premier groupe, il faut citer les sucreries et distilleries de canne, qui sont une des richesses industrielles des régions de Majunga et Tamatave, ainsi que de Nossi-Bé, les sècheries de graphite — un des fleurons du sous-sol malgache, avec le mica — les cimenteries, papeteries et les petites distilleries des diverses essences dont est riche la culture de ce pays (girofle, ylang-ylang, géranium, patchouli, etc.). Des secondes industries, il faut retenir les importantes fabrications de caisseries, jumelées avec les usines de conserves de viande dans le nord et le centre, et les ateliers de splitting du mica sur les périmètres miniers de l'extrême-sud. Le tonnage de conserves et de mica exporté, deux produits qui constituent, avec le graphite et le café, les principales exportations du pays, oblige de créer de véritables entreprises de caisseries qui utilisent une notable quantité de bois communs : 15.000 mètres cubes annuellement (Ambary, Arofy, Fantsiolosy, Ramy, etc., etc...).

Le débouché artisanal du bois représente un volume appréciable dans l'île Rouge en

raison du nombre et de la qualité des artisans locaux spécialisés dans l'ébénisterie, la marqueterie, la binteloterie, les jouets. On peut estimer que l'artisanat et l'industrie se partagent également le contingent de bois d'œuvre travaillé ou transformé.

Certaines exploitations minières nécessitent l'emploi du bois pour la confection de galeries de mine. Les qualités particulières de résistance que doivent présenter ces bois restreignent beaucoup l'emploi des essences indigènes, d'autant que les grands périmètres miniers se trouvent, en général, en régions déboisées ou semi désertiques, mais on y supplée facilement par les espèces introduites notamment quelques variétés très résistantes d'Eucalyptus.

Quelles transformations sont apportées localement aux bois de Madagascar ? Mécaniquement, il n'y existe encore ni déroulage, ni tranchage, malgré que certaines essences soient propres à ce traitement ; mais quelques ateliers, sinon à proprement parler des usines, ont été montés pour le défibrage de certains bois légers, d'écorces particulières et de végétaux reconnus intéressants pour la pâte à papier. C'est ainsi que le papier dit « Madagascar » ou « Antaimoro » est une production locale utilisant l'écorce d'un arbre dénommé Havao, assez abondant dans la falaise orientale entre Fianarantsoa et la mer. Certaines Cypéracées, des bambous et des palmiers sont également la matière première de quelques papeteries installées sur le territoire.

Au point de vue chimique, la carbonisation, la gazéification et la distillation sont les seules transformations en usage. Elles ont d'ailleurs pris un remarquable essor pendant la guerre, durant laquelle Madagascar s'est trouvée isolée du monde extérieur. Le charbon de bois a trouvé par suite des circonstances qui ont arrêté toute importation de combustible, des débouchés nouveaux et variés : chauffe des différentes industries utilisant habituellement la houille ; alimentation des gazogènes tant industriels (Industries agricoles, minières, de textiles, etc.) que mobiles (Transports routiers et fluviaux) ; chauffe de fours spéciaux (à ciment, à chaux) ou de foyers locomobiles avec des charbons rous ; filtres ; etc. D'importants chantiers de carbonisation en fours de maçonnerie ou par batteries de fours métalliques ont été créés dans diverses régions pour subvenir aux be-

soins précités ; ces chantiers étaient exploités en régie par le service forestier, tandis que des centres de dépôt étaient organisés le long des voies routières ou fluviales pour les transports publics ou privés équipés au gazogène : remorqueurs, pinasses, camions, tracteurs, etc. Plusieurs milliers de tonnes de charbon de bois spécialement préparé, criblé, calibré, ont été ainsi fabriquées.

La distillation des bois n'a été entreprise que durant la dernière guerre. A ce sujet il est intéressant d'examiner l'ensemble de la contribution de la forêt malgache au maintien de la vie économique de la Grande Ile pendant les années d'isolement de ce territoire ; cette contribution a été considérable et mérite d'être soulignée.

Les besoins en bois ont été considérablement accrus pendant la période considérée, pour les raisons suivantes :

— Arrêt total des importations des bois de l'Europe du Nord destinés à certains emplois particuliers.

— Besoins de l'Armée et de ses services : la mobilisation générale et les difficultés de départ des troupes ont obligé de construire de nombreux camps et entraîné une consommation de matériel ligneux, notamment pour la brigade spéciale stationnée en vue de la campagne en Extrême-Orient.

— Besoins de l'armée britannique dont certaines brigades destinées à la Birmanie ont poursuivi leur entraînement à Madagascar, après les opérations de 1942.

— Développement énorme des moyens de transports, tant routiers que fluviaux utilisant des moteurs à gazogène alimentés au bois ou au charbon de bois.

— Augmentation du trafic des chemins de fer chauffés au bois.

— Intensification de la production de certaines usines et d'exploitations travaillant pour la défense nationale : tanneries, conserveries, distilleries, mines de graphite, de mica, de charbon. Ces usines ont dû demander en majeure partie leur force motrice à des groupes de gazogènes générateurs de gaz des forêts.

— Création de nouvelles industries : distillation du bois, tonnellerie, boissellerie, charronnage, carrosserie.

— Création de nouveaux chantiers maritimes : constructions de boutres, goélettes, chalands pour cabotage et navigation sur les îles voisines.

— Substitution du bois au fer pour la confection des supports des lignes de force et des lignes de P.T.T.

— Création de nouveaux wharfs : pilotis et plateformes de bois spécialement résistants.

Suivant l'usage considéré, cet accroissement des besoins a été rendu possible soit par une exploitation plus intensive et en partie dirigée des forêts autochtones, soit par des coupes importantes pratiquées dans les peuplements artificiels d'eucalyptus, très répandus sur l'ensemble des hauts-plateaux et en région côtière, ou de mimosas, utilisés à la double fin de bois de chauffe ou de charronnage et d'écorces tannantes.

La part prépondérante de la forêt malgache dans la vie économique de Madagascar et dans la participation de ce territoire à l'effort de guerre ne s'est d'ailleurs pas uniquement traduite par la production accrue ni par la mise en œuvre, sous de nouvelles formes, du bois, mais également par la récolte de latex à caoutchouc (un millier de tonnes), d'écorces à tan pour le tannage des cuirs locaux destinés à l'armée et à l'exportation (3.000 tonnes de mimosas à tanin et 4.000 tonnes de palétuviers), de fibres de raphia ou autres fibres textiles végétales remplaçant les textiles d'importation, de résine copal pour

la fabrication des vernis, de gommes remplaçant la laque ou la gomme arabique, etc.

**

Ce rapide aperçu sur l'économie de la sylviculture malgache montre l'importance et la variété des produits que l'on peut en retirer. Si cette production est presque entièrement absorbée par la consommation et l'industrie locales, il n'en demeure pas moins qu'un effort doit être fait pour la mieux faire connaître, non pas spécialement sur les marchés européens trop éloignés, mais sur les places étrangères voisines en raison des qualités réelles, et du caractère spécial de certains bois et produits annexes. Il faut souhaiter que le courant d'exportation amorcé dès le début du siècle et dont l'intensité fut maximum entre 1920 et 1930 reprenne sur une très large échelle après l'interruption due aux circonstances de guerre, de manière à consolider la position du commerce des bois malgaches sur les marchés de l'Océan Indien et conquérir de nouveaux débouchés dans cette partie de l'hémisphère austral ; ainsi, Madagascar contribuera-t-elle davantage au rayonnement économique de l'Union française dans le monde.

J. FOURNOLS,

*Conservateur des Eaux et Forêts
du Cadre général des Colonies.*